

# Pourquoi c'est la crise de l'énergie

Depuis plusieurs semaines, on parle d'envolée de la facture du gaz et de l'électricité. Que les Français vont en payer les conséquences, accentuant encore un peu plus la situation d'inflation dans laquelle le pays (mais il n'est pas le seul) est entré, en contrecoup de l'excès de liquidités pour faire face aux effets de la crise sanitaire. Les tensions autour du gaz ont engendré une pression sur l'approvisionnement, donc sur les prix. Cela a eu pour effet d'entraîner l'électricité, dont certaines centrales fonctionnent au gaz, dans cette inflation. Explications.

Dossier réalisé par Karim Maoudj [kmaoudj@midilibre.com](mailto:kmaoudj@midilibre.com)

Depuis la rentrée de septembrine, le sujet le plus brûlant n'est pas le virus du Covid-19, mais bien la hausse des prix. Il y a bien sûr le prix de l'essence à la pompe. Mais surtout, avec l'arrivée de l'automne et de l'hiver, ceux du gaz et de l'électricité sont les plus sensibles. On parle même d'envolée. Explications.

## 1 Pourquoi les prix augmentent ?

Plusieurs facteurs totalement indépendants ont pour effet, ces dernières semaines, de créer des tensions sur le marché du gaz. L'augmentation est d'abord due à la hausse de la taxe carbone sur la consommation d'énergie. « Il y a quinze mois environ, nous étions sur un prix de 2-4 la tonne, explique Jean-François Careneo, président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Aujourd'hui, elle se situe autour de 60 €. Et ça va encore augmenter. » La taxe carbone est une taxe européenne, mais chaque pays la récupère directement dans son propre budget.

L'autre raison de l'augmentation du prix du gaz, c'est la très forte demande mondiale, surtout en Asie, pour accompagner la reprise économique post-confinement. Ajoutons à cela des incidents sur des gazocondes en Europe du Nord et le jeu de la Russie, principal fournisseur

de l'Europe, qui joue la pénurie artificiellement. On obtient une inflation sur les prix. « Concernant le gaz, je rappelle qu'on achète 99 % de notre gaz à l'étranger, on est donc soumis au prix du marché », ajoute Jean-François Careneo.

Pour ce qui est de l'électricité, la situation est différente. Trois éléments entrent dans la définition du prix.

1. Les taxes imposées par l'État. Elles entrent pour un tiers du prix de vente.

2. Le transport et l'acheminement, qui comptent pour un autre tiers. L'augmentation est liée à la multiplication des sources de production. Il y a vingt ans, on comptait sur le territoire national environ 200 points pour injecter de l'électricité dans le réseau. Aujourd'hui, on en dénombre plusieurs centaines de milliers. C'est la conséquence du développement de panneaux photovoltaïques chez les particuliers.

3. Enfin, troisième tiers, la production. Son coût est en hausse parce qu'il faut beaucoup investir. Les visites de contrôle du parc des centrales nucléaires nécessitent par exemple la mobilisation de cinquante milliards d'euros. C'est énorme. Sans compter les dizaines de milliards d'euros nécessaires au futur nucléaire ou à l'éolien en mer.

## 2 Cette augmentation est-elle vraiment forte ?

Jean-François Careneo s'empare dès que l'on aborde le sujet. Il veut « rétablir la vérité ».

En 2021, le tarif réglementé de l'électricité a augmenté de 2 %. « Ça n'est donc pas la crise absolue », insiste-t-il. Et en 2022, « le tarif réglementé de l'électricité augmentera de 4 %. Ça ne monte donc pas au ciel, même si c'est mieux si ça ne monte pas ».

Selon Khaled Zourray, PDG du fournisseur d'énergies montpelliéran Mint, « par rapport à l'an dernier, le prix de l'électricité sur le marché a été multiplié par quatre et celui du gaz par six ».

Le gaz, maintenant. « Sur le gaz, le prix, qui a beaucoup augmenté au cours de l'année 2021, est bloqué depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Et ce, jusqu'à la fin 2022 », rappelle le président de la Commission de régulation de l'énergie. Mais rien ne dit qu'il n'y aura pas d'envolée après.

« Là, nous pardons de consommateurs. Mais la situation est différente pour les entreprises qui ont souvent des contrats sur le long terme. Avec des niveaux de prix en général assez avantageux. Ceci dit, la tendance est « à la hausse, il faut faire attention », prévient le président de la CRE.



Le prix du gaz sur le marché mondial a été multiplié par six par rapport à l'an dernier.

SYLVIE CARROON

## 3 Faut-il s'inquiéter pour les opérateurs ?

C'est l'un des effets de la crise de l'énergie. Depuis cet été, les fournisseurs de gaz et d'électricité en France ont réduit leurs offres de moitié, en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Pour une question de rentabilité. « En gaz, comme les prix changent le 1<sup>er</sup> du mois, on a beaucoup d'évolutions en journée, mais ensuite, ça ne bouge plus, explique Caroline Keller, du médiateur de l'énergie. Or, là, on a certains fournisseurs qui ont changé leurs prix trois fois. » Pour elle, « ça donne l'impression qu'on va des conditions de marché, les fournisseurs réfléchissent, changent leur stratégie et modifient leurs prix ».

Il revient donc au consommateur d'être vigilant. Certains contrats garantissent un prix stable, quelle que soit la conjoncture. S'il n'existe pas une telle clause, alors l'opérateur a le droit de répercuter l'augmentation. Il doit informer le client un mois avant.

## L'INFO EN +

### Changer d'offres ?

Selon UFC-Que Choisir, « quelle que soit l'énergie, si vous êtes déjà en offre à prix fixe, restez-y, si elle n'est pas surfacturée ». Concernant plus particulièrement le gaz, l'association insiste : « Ne prenez surtout pas une offre à prix fixe en gaz en ce moment. » Explications : « Les niveaux sont tellement élevés qu'ils vont finir par redescendre, probablement avant l'été 2022. » En effet, « vous n'en bénéficiez pas si vous êtes en prix fixe, à moins de surveiller chaque mois l'évolution du prix du gaz pour changer de fournisseur au bon moment ».

Concernant l'électricité, UFC-Que Choisir a noté la meilleure offre actuellement : « L'offre classique tarif électrique de Total Énergie à 5 % sur le prix du kilowattheur hors taxes, en prix indexé sur le tarif réglementé, est ce mois-ci la plus intéressante. »

« Pour la douche : « Limiter la température de l'eau chaude à 55 °C est suffisant, inutile de surconsommer en montant à 65 °C. »

« Pour le chauffage : « Chauffer son logement à 19 °C dans la journée et baisser la température à 17 °C la nuit fait faire de belles économies. »

## L'expert Kaled Zourray, PDG de Mint Énergies



### « La tendance est à un niveau haut des prix »

À la tête de l'opérateur montpelliérais privé d'énergies, Kaled Zourray analyse la situation actuelle et se projette dans l'avenir.

**On parle beaucoup ces dernières semaines de crise de l'énergie. Qu'en est-il ?**  
Les prix de gros, c'est à dire sur le marché auprès duquel se fournissent les opérateurs comme nous, ont en effet fortement augmenté si on les compare à l'an dernier. L'électricité est quatre fois plus chère et le

gaz six fois plus cher. Si l'électricité a augmenté, c'est parce que le gaz a augmenté. Nous n'oublions pas qu'une partie de la production d'électricité provient de centrales à gaz.

**Les prix peuvent-ils baisser ?**  
Ils devraient baisser par rapport au niveau auquel ils sont aujourd'hui. Mais la tendance est à un niveau haut des prix. Les experts estiment que les prix seront multipliés par deux l'année prochaine et par un demi

dans trois ans. C'est déjà moins que la multiplication par quatre de cette année. Il y aura donc une augmentation, mais elle restera limitée.

**Pourquoi ?**  
Parce que nous sommes dans une phase de transition dans les types de production d'énergies, qui nécessite de très gros investissements. C'est ce qui explique la tendance des années à venir. Une tendance qui sera la conséquence de ces efforts financiers qu'il faudra amortir.

**Les annonces du gouvernement sont-elles profitables au consommateur ?**

Sur l'électricité, il a annoncé une baisse des taxes. Baisser les taxes constitue le seul levier pour limiter la hausse des prix de l'électricité. Sur le gaz, il a annoncé un gel des prix jusqu'à la fin de l'année prochaine. La facture n'augmentera pas mais sur le marché, les prix vont continuer à croître. Il y a donc un répit d'une année, mais après, les fournisseurs procéderont à

un mitragage sur la facture.

**Avez-vous modifié vos offres ?**

Nous avons lancé, pour nos nouveaux clients, une offre à prix fixe, garantie deux ans. Elle est un peu plus chère par rapport à nos anciennes offres. Mais nous espérons, dès le 1<sup>er</sup> avril, avec le printemps et la baisse des prix, revenir à des offres attractives. C'est à dire une offre inférieure de 15 % par rapport à ce que l'on observe sur le marché.